

# **SELARL Stéphanie RIVALAN – Delphine CHAUVIERRE**

Huissiers de Justice Associés

Téléphone 01.48.13.93.93

98 rue Gabriel Péri

Télécopie 01.48.20.31.16

93207 SAINT DENIS CEDEX

**Dossier n° 259034**

## **PROCES-VERBAL DESCRIPTIF**

### **L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT ET LE VINGT ET UN SEPTEMBRE**

**A la requête de :** la Société Anonyme CREDIT LYONNAIS, dont le siège social est à 18, rue de la République, 69002 LYON, agissant poursuites et diligences de son président directeur général domicilié es qualité audit siège, ayant pour avocat Maître Bruno PICARD, avocat au Barreau de Paris, demeurant 193, rue de l'Université, 75007 PARIS

#### **Il m'a été exposé ce qui suit :**

Que suivant acte de Maître DUCLOS, notaire à ARPAJON (ESSONNE) en date du 30 juin 2003, il a été consenti à Mademoiselle GUESSAL EBY un prêt d'un montant de 110 000 euros remboursable sur 300 mois dont le remboursement était garanti par une inscription d'hypothèque substituant à une hypothèque judiciaire définitive publiée le 20 juin 2012

Que suivant jugement du Tribunal de Commerce de CRÉTEIL en date du 11 mars 2014, le redressement judiciaire de Madame EBY a été prononcé et que la société requérante a déclaré sa créance entre les mains de Me DEMORTIER, mandataire judiciaire,

Que la liquidation judiciaire de Madame EBY a été prononcée par jugement en date du 20 mai 2014,

Que le liquidateur n'ayant pas entrepris la liquidation du bien grevé dans le délai de trois mois du jugement d'ouverture de la liquidation judiciaire, la société requérante a usé des dispositions de l'article L642-2 du Code du Commerce et s'est fait autoriser par le Juge Commissaire du Tribunal de Commerce de PARIS à faire procéder à la vente à la Barre du TGI de PARIS par le Tribunal de Commerce de PARIS,

Que Madame EBY est propriétaire d'un appartement situé 10, rue Dumas à EPINAY SUR SEINE, bâtiment A, 17<sup>ème</sup> étage numéro 178,

Que par ordonnance en date du 25 août 2017, j'ai été nommée afin de me rendre sur place afin de dresser un procès-verbal de description et d'être assistée d'un géomètre pour les métrés et diagnostics,

### **DEFERANT A CETTE REQUISITION**

**Je, Delphine CHAUVIERRE, membre de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée Stéphanie RIVALAN – Delphine CHAUVIERRE, Huissiers de Justice Associés près le Tribunal de Grande Instance de BOBIGNY, demeurant 98 rue Gabriel Péri à 93200 SAINT-DENIS, soussignée,**

Me suis rendue ce jour sur la commune de EPINAY SUR SEINE, 10, rue Dumas, 17<sup>ème</sup> étage n° 178, où étant en présence de deux témoins, d'un serrurier et de la société DIAGMONTER, société de diagnostics, j'ai procédé aux constatations suivantes :

Après plusieurs appels, une personne est venue m'ouvrir.

L'appartement est actuellement occupé par Madame Joy ALUEDE. « Elle me déclare avoir un contrat qu'elle ne retrouve pas et ne sait plus combien elle règle » Montant du loyer 1 100 euros.

**Entrée :**

La porte d'accès présente une serrure endommagée.

La peinture du plafond est en mauvais état d'entretien avec présence d'anciennes fuites.

La toile enduite est en bon état d'usage.

La moquette au sol est hors d'état d'usage.

Les plinthes sont écaillées hors d'état d'usage.

**Toilette :**

La peinture du plafond est en mauvais état d'entretien avec présence d'anciennes fuites.

La toile enduite est en bon état d'usage.

La moquette au sol est hors d'état d'usage.

Les plinthes sont écaillées hors d'état d'usage.

Présence d'une bouche d'aération.

**Cuisine :**

La peinture du plafond est en mauvais état d'entretien avec présence d'anciennes fuites.

La toile enduite est en bon état d'usage.

Un linoléum au sol est hors d'état d'usage.

Les plinthes sont écaillées hors d'état d'usage.

Un évier inox équipé d'un robinet mitigeur sur un meuble.



**Séjour :**

La peinture du plafond est en état d'usage, un papier peint et une moquette.

Un châssis vitré en bois double battant et deux dormants.

Chauffage.





**Chambre de droite :**

La peinture du plafond est en mauvais état d'entretien avec présence d'anciennes fuites.  
La toile enduite est en bon état d'usage.  
La moquette au sol est hors d'état d'usage.  
Les plinthes sont écaillées hors d'état d'usage.  
Un châssis vitré à double battant.

**Chambre de gauche :**

Au plafond, la peinture est à l'état d'usage.  
Le papier peint mural est à refaire.  
Moquette au sol.  
Sur le châssis vitré, présence d'un double battant et un dormant.

**3<sup>ème</sup> chambre au fond du couloir :**

La peinture du plafond est en mauvais état d'entretien avec présence d'anciennes fuites.  
La toile enduite est en bon état d'usage.  
La moquette au sol est hors d'état d'usage.  
Les plinthes sont écaillées hors d'état d'usage.  
Un châssis vitré à double battant.  
L'état d'encombrement ne me permet pas de procéder à un état des lieux complet.

**Salle de bains :**

La peinture du plafond et des murs hors d'état d'usage.  
Murs : carrelage autour de la baignoire.  
Un linoléum au sol.  
Un interrupteur hors d'état d'usage.  
Un lavabo sur colonne en mauvais état d'entretien.  
Les joints de la baignoire sont hors d'état d'usage, absence de tablier de baignoire.



**Telles sont mes constatations**

**ET DE TOUT CE QUE DESSUS J'AI DRESSE LE PRESENT PROCES-VERBAL DE CONSTAT POUR  
SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT**

**Signature et cachet de l'Huissier de Justice**  
**COPIE CERTIFIEE CONFORME**



**Maître Delphine CHAUVIERRE**

Le présent acte comporte 6 pages